



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 7 au 11 octobre 2019

LES PRODUCTEURS EUROPÉENS DE BANANES RAPPELLENT LEURS DEMANDES DANS LE CADRE DES ACCORDS COMMERCIAUX LORS D'UN ÉVÈNEMENT AU PARLEMENT EUROPÉEN : Mercredi 9 octobre, la députée européenne Claudia Monteiro de Aguiar (PPE), originaire de Madère, a accueilli un évènement intitulé « *Quel avenir pour la banane européenne ?* » au Parlement européen, en présence de l'Association des producteurs européens de banane (APEB) des Canaries, de Madère, de Martinique et de Guadeloupe.

Cette rencontre a été l'occasion pour la filière européenne et le président du CIRAD, Michel Eddi, de faire part de leurs analyses et d'exprimer leurs préoccupations auprès des nombreux représentants des institutions européennes qui étaient présents : une vingtaine d'eurodéputés et autant d'assistants, des fonctionnaires de la Commission européenne, ainsi que des élus et des fonctionnaires des gouvernements nationaux et régionaux.

Plusieurs députés ont pris la parole – Cláudia Monteiro de Aguiar (Madéroise du Parti populaire européen), Juan Fernando López Aguilar (socialiste Canarien) et Maxette Pirbakas (Guadeloupéenne du groupe Identité et Démocratie) – afin de réaffirmer toute leur détermination à soutenir la filière de la banane européenne.

Miguel Ceballos Baron, le chef de cabinet adjoint de Cecilia Malmström, la Commissaire au commerce international sortante, a affirmé que la politique commerciale de l'Union tient compte de ces productions sensibles des RUP. Il a ajouté qu'il espère que la nouvelle Commission européenne, sous la présidence d'Ursula von der Leyen, respectera la Déclaration commune des institutions européennes annexée au règlement sur le mécanisme de stabilisation, révisé lors de l'adhésion de l'Equateur à l'accord avec le

Pérou et la Colombie (publié le 31 mars 2017), qui indique : « *Si une détérioration grave du marché ou de la situation des producteurs de bananes de l'Union est constatée, la Commission, eu égard à l'importance du secteur de la banane pour les régions ultrapériphériques, examinera la situation, en collaboration avec les États membres et les parties prenantes, et décidera s'il y a lieu d'envisager des mesures appropriées.* » Il a ajouté que cette Déclaration engageait les institutions et non la seule mandature 2014-2020.

De plus, les producteurs européens, qui ont adopté le matin même une position commune, ont rappelé à la Commission européenne son engagement de stopper la baisse progressive du tarif douanier en sanctuarisant définitivement le tarif résiduel de 75€/t applicable aux pays tiers avec lesquels l'UE a signé des accords commerciaux.

Ils ont demandé que tous les producteurs de bananes (BIO et conventionnelles) des pays tiers exportant vers le marché européen respectent, sans exception, les mêmes normes que respecte déjà la production européenne de bananes, afin de contrer la concurrence déloyale à laquelle fait face cette dernière.

Ils ont également rappelé l'importance d'encourager la recherche et l'innovation pour répondre aux défis phytosanitaires et climatiques auxquels fait face la production bananière européenne, dans des conditions tropicales et subtropicales spécifiques.

Cet évènement a été organisé dans le cadre du projet « Exotic Tastes of Europe » qui vise à mettre en valeur le logo des RUP, avec le cofinancement du programme communautaire de promotion des produits agricoles. En parallèle, une exposition photographique sur les productions de banane européenne a eu lieu dans le Parlement européen durant la semaine du 7 au 11 octobre.

JANUSZ WOJCIECHOWSKI EST APPROUVÉ PAR LES EURODÉPUTÉS AU POSTE DE COMMISSAIRE A L'AGRICULTURE ET AU DÉVELOPPEMENT RURAL SUITE A SA SECONDE AUDITION LE MARDI 8 OCTOBRE : N'ayant pas été convaincus par la première audition du candidat au poste de Commissaire en charge de l'Agriculture, les commissions Agriculture et Environnement ont invité le Commissaire désigné à produire de nouvelles réponses écrites puis à se présenter à une seconde audition, qui s'est tenue le 8 octobre.

Durant ce temps d'échange, le Commissaire désigné polonais s'est notamment prononcé pour l'augmentation du fonds d'aides face aux accords commerciaux sous la forme d'une réserve cumulative de 400M€ par an. De manière générale, il a également annoncé vouloir mettre en place une PAC simplifiée, harmonisée et moins bureaucratique. En outre, il encourage les agriculteurs à ajuster leurs

pratiques de travail (de manière volontaire) dans le cadre de l'objectif « zéro pollution ». Il annonce, enfin, vouloir multiplier les actions en faveur de la protection des feux de forêts.

A l'issue de cette audition, M. Wojciechowski a été approuvé par les parlementaires des commissions concernées et doit être confirmé lors de la séance plénière du 24 octobre, comme le reste du futur collège des Commissaires.

LA CANDIDATURE DE SYLVIE GOULARD À LA COMMISSION EUROPÉENNE REJETÉE PAR LES EURODÉPUTÉS : Sylvie Goulard avait été désignée Commissaire au marché intérieur, à l'industrie, à la défense, à l'espace, au numérique et à la culture, par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen sur proposition d'Emmanuel Macron. Mais, les commissions compétentes du Parlement européen, qui ont un droit de regard sur la nomination des commissaires, ont largement voté contre (82 voix contre, 29 pour et 1 abstention).

Les députés européens, après avoir relevé des doutes sur son intégrité et son indépendance, lui avaient pourtant imposée de répondre à des questions écrites après sa première audition, le 2 octobre. Mais ces réponses ont été jugées insuffisantes et l'ont obligée à se soumettre à l'épreuve d'une seconde audition, jeudi 10 octobre. C'est à l'issue de cette seconde audition que les commissions ont rejeté sa candidature. En cause notamment, sa possible mise en examen dans l'affaires des assistants parlementaires du Modem ainsi que la taille de son portefeuille. Les députés s'étaient en effet inquiétés de rassembler de nombreux sujets sous la houlette d'une seule personne (marché intérieur, défense et espace).

Ursula von der Leyen a tout de suite pressé les pays dont les Commissaires proposés ont été rejetés (la France, la Hongrie et la Roumanie) de lui donner de nouveaux noms. Le Parlement européen ayant en effet prévu de voter l'investiture de la nouvelle Commission le 24 octobre lors de sa session plénière à Strasbourg, tout retard rendrait difficile l'installation du nouveau collège de Commissaires au 1er novembre.

REPRISE DES DÉBATS SUR LA POLITIQUE DE COHÉSION POST-2020 : Les négociations interinstitutionnelles (trilogues) sur le règlement portant dispositions communes sur les fonds structurels et d'investissement 2021-2027 ont repris, jeudi 3 octobre, sur les aspects liés au contrôle et à la gestion des programmes.

La Présidence finlandaise ne vise pas nécessairement un accord sous son mandat (qui termine au 31 décembre) sur l'intégralité du texte législatif, mais veut avancer au plus vite sur les aspects liés à la programmation des fonds. Objectif : ne pas avoir de retard sur la mise en œuvre des fonds sur le prochain

cycle budgétaire. Cet objectif, qui est au cœur des préoccupations des députés, les a amenés à réclamer, jeudi 10 octobre, un plan d'urgence relatif au cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE, qui consisterait à pouvoir prolonger le CFP en cours si le prochain devait ne pas être adopté à temps pour le 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil européen débattrait la semaine prochaine du prochain CFP et le prochain trilogue devrait se tenir durant la première semaine de novembre.

CRÉATION D'UN FONDS EUROPÉEN POUR UNE TRANSITION JUSTE : Lors de son premier déplacement officiel en Pologne, Ursula van der Leyen a annoncé depuis Varsovie la création d'un fonds de transition énergétique. Ce fonds, qui agira au niveau des régions, a vocation à aider les pays de l'Union européenne à effectuer la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. La nouvelle présidente de la Commission européenne a annoncé un budget maximal de 5 milliards d'euros sur la période 2021-2027 qui doit encore faire l'objet de négociations approfondies.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 14 AU 18 OCTOBRE 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 14/10			<p>Conseil de l'agriculture et de la pêche : Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche après 2020 - Stratégie de l'UE pour les forêts après 2020 - Renforcer l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète - L'avenir de la PAC après 2020 - Marchés agricoles - Autres (sécurité alimentaire, droits de douanes aux USA sur des produits de l'UE) 	
Mardi 15/10			<p>Conseil de l'agriculture et de la pêche</p> <p>Conseil des affaires générales</p>	<p>Civil Society Dialogue: Mercosur Sustainability Impact Assessment</p>
Mercredi 16/10			<p>Coreper I</p>	
Judi 17/10			<p>Conseil européen : Ordre du Jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget à long terme de l'UE - Programme stratégique et prochain cycle institutionnel - Climat - Brexit 	
Vendredi 18/10			<p>Conseil européen</p>	